

Recensement de la population à fin 2010

Ralentissement de la hausse de la population mais le cap des 172.000 habitants est dépassé

A fin décembre 2010, la population résidente du canton de Neuchâtel affiche une augmentation de 173 personnes, passant de 171.848 habitants à fin 2009 à 172.021 une année plus tard, soit une très légère augmentation de 0.1%. Ces statistiques sont tirées du recensement de la population de fin 2010 organisé par l'Office cantonal de la statistique, réalisé selon un nouveau mode de comptage dans le cadre du recensement fédéral de la population.

Population résidente permanente, canton de Neuchâtel

	Effectifs à fin décembre		Evolution 2009 - 2010	
	2009	2010	en valeur	en %
Suisses	131 981	132 436	+ 455	+ 0.34
Etrangers	39 867	39 585	- 282	- 0.71
Hommes	83 535	83 559	+ 24	+ 0.03
Femmes	88 313	88 462	+ 149	+ 0.17
Districts				
Neuchâtel	52 325	52 588	+ 263	+ 0.50
Boudry	38 812	38 850	+ 38	+ 0.10
Val-de-Travers	11 973	11 952	- 21	- 0.18
Val-de-Ruz	15 771	15 827	+ 56	+ 0.36
Le Locle	14 179	14 103	- 76	- 0.54
La Chaux-de-Fonds	38 788	38 701	- 87	- 0.22
Canton de Neuchâtel	171 848	172 021	+ 173	+ 0.10

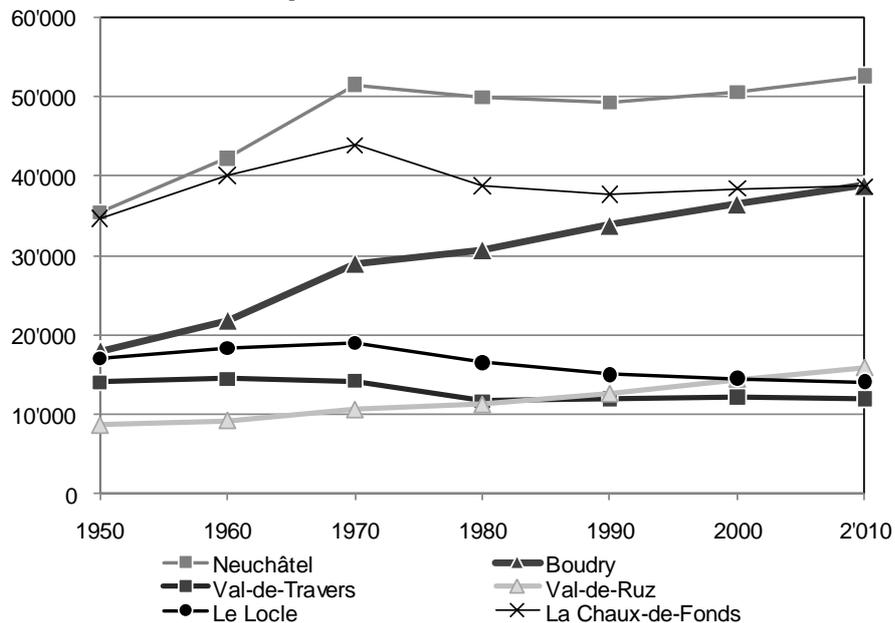
Hausse de la population dans trois districts

Entre 2009 et 2010, le district qui affiche l'augmentation la plus marquée est celui de Neuchâtel. En effet, il gagne 263 habitants (+0.50%). Le district du Val-de-Ruz a enregistré une hausse de 56 habitants, ou de 0.36% en termes relatifs. Suit le district de Boudry (+0.10%) avec une hausse de 38 habitants. On peut noter qu'entre 2008 et 2009, ce district avait gagné 338 habitants.

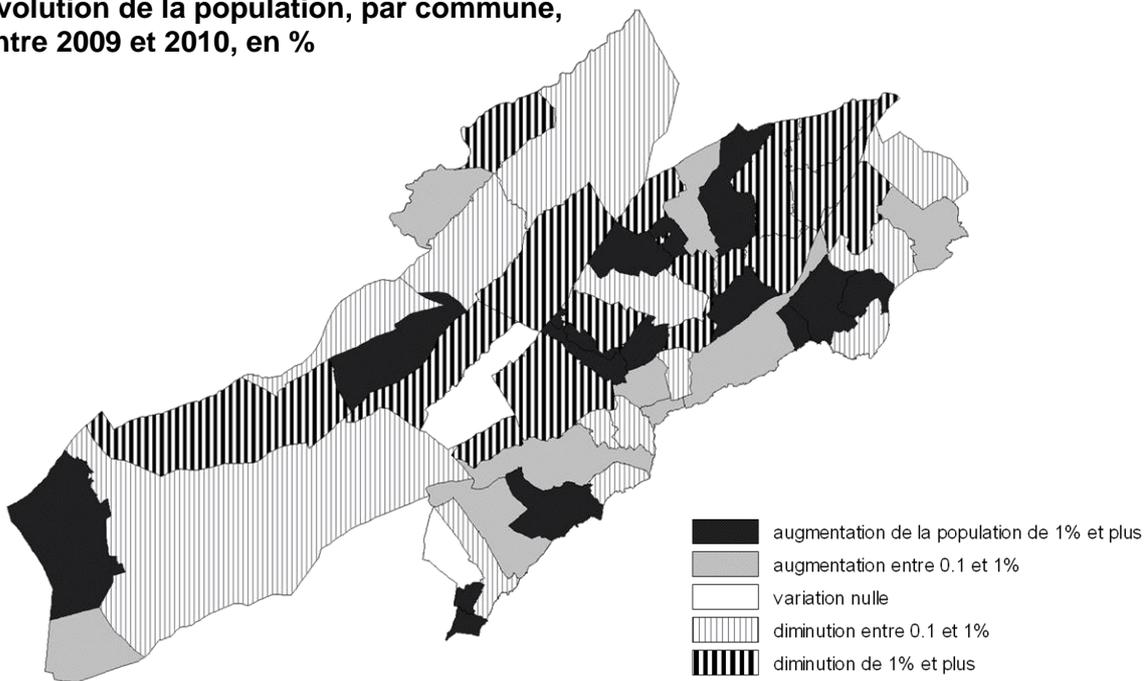
Entre 2008 et 2009, seul le district du Locle avait perdu des habitants (-1.12%). A fin 2010, sa population continue de diminuer mais plus légèrement (-0.54%). Le district de Val-de-Travers a également vu sa population diminuer en 2010, avec 21 habitants de

moins qu'à fin 2009 (-0.18%). Quant au district de La Chaux-de-Fonds, il avait gagné 172 habitants entre 2008 et 2009 mais en perd 87 en 2010 (-0.22%).

Evolution de la population résidente, par district, 1950-2010



Evolution de la population, par commune, entre 2009 et 2010, en %



Hausse de population dans 23 communes, baisse dans 28 communes

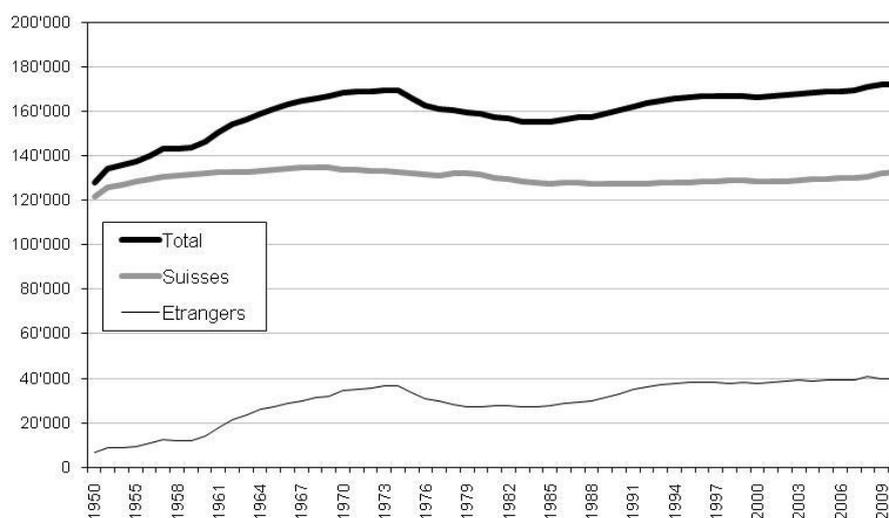
Sur les 53 communes du canton, à fin décembre 2010, 23 affichent une évolution annuelle du nombre de leurs habitants positive, 28 d'entre elles ont perdu des habitants et deux ont gardé leur population 2009.

Au niveau communal, Neuchâtel a connu la plus forte croissance de population, avec 154 personnes de plus par rapport à fin 2009 (+0.5%). Suivent les communes d'Hauterive (+90, soit +3.6%), de Fontainemelon (+64, soit +4%) et de Bevaix (+44, soit +1.2%).

Les communes de Montalchez et de Brot-Plamboz ont gardé un nombre d'habitants identique à celui de fin 2009.

Les communes qui ont perdu le plus d'habitants sont Le Locle (-65, soit -0.6%), La Chaux-de-Fonds (-59, soit -0.2%), Peseux (-49, soit -0.8%), Les Geneveys-sur-Coffrane (-33, soit -2.2%) et La Tène (-33, soit -0.7%).

Population résidante selon l'origine,
canton de Neuchâtel, 1950-2010



Population résidante permanente, canton de Neuchâtel

Effectif et variation selon l'origine et le type de permis			
	2010	2009	Différence
Suisse	132 436	131 981	+ 455
Etrangers	39 585	39 867	- 282
Permis d'établissement (C)	27 758	27 555	+ 203
Autorisations de séjour (B)	10 742	11 042	- 300
Admissions provisoires (F)	553	588	- 35
Requérants d'asile (N)	248	393	- 145
Séjours de courte durée (L)	281	289	- 8
Diplomates et fonctionnaires internationaux	3	-	+ 3
Population totale	172 021	171 848	+ 173

L'évolution du nombre de résidents suisses affiche une légère hausse (+455 entre 2009 et 2010). Quant à la population étrangère, elle a diminué de 282 personnes. Cette baisse est surtout causée par les autorisations de séjour (permis B), -300 personnes, et par les détenteurs de permis de requérant d'asile (permis N), -145 habitants. Le nombre d'habitants avec permis d'établissement (permis C) a augmenté de 203 personnes.

En ce qui concerne l'état civil, signalons que parmi les 172.021 habitants du canton, 74.454 sont mariés (43%), 71.681 sont célibataires (41%), 10.288 sont veufs (6%) et 15.463 sont divorcés (9%). Ces proportions sont similaires à celles de 2009.

En outre, à fin 2010, 125 personnes sont liées par un partenariat fédéral alors qu'elles étaient 107 en 2009.

Passage à un nouveau mode de comptage

Le recensement de fin décembre 2010 a été réalisé pour la première fois selon un nouveau procédé, dans le cadre du recensement fédéral de la population. Les normes de dénombrement sont presque identiques à celles que le canton de Neuchâtel utilisait déjà auparavant, mais le canton a pu profiter des améliorations techniques exigées par la Confédération pour réaliser le recensement sur la base des fichiers administratifs extraits des registres des habitants.

Avant de parvenir à ce résultat, toutes les communes du canton ont réalisé un grand travail d'harmonisation de leur registre des habitants et du registre fédéral des bâtiments et logements. Ce nouveau mode de recensement a également été rendu possible grâce à une étroite collaboration entre l'Office cantonal de la statistique, le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) et le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel.

- **Les tableaux détaillés sont disponibles sur le site internet de l'Etat sur www.ne.ch/stat, rubrique « Population ». Ils peuvent également être obtenus auprès de l'Office cantonal de la statistique.**
- **Les représentations cartographiques sont disponibles en ligne sur www.ne.ch/cartostat.**

Pour de plus amples renseignements:

Sur le plan politique : Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie, tél. 032 889 48 00.

Sur le plan technique : Gérard Geiser, chef de l'Office cantonal de la statistique, tél. 032 889 68 22.

Neuchâtel, le 21 février 2011